

# Directives aux étudiants

## *Examen de reprise – Hiver 2022*

---

Pour te prévaloir de l'examen de reprise, ton enseignante ou ton enseignant doit te confirmer, **par message (MIO)**, que tu es bien éligible.

### *L'inscription*

Si tu es éligible à un examen de reprise, tu dois t'inscrire, **au plus tard le lundi 6 juin 2022, à midi.**

Pour ce faire, tu dois remplir un formulaire de demande d'examen de reprise sur le site web du Cégep en cliquant sur [Services/Organisation de l'enseignement/Examens/Examen de reprise/Formulaire de demande d'examen de reprise.](#)

**Seuls les étudiants ayant rempli le formulaire d'inscription pourront se présenter aux examens de reprise.**

### *La passation*

Deux séances de passation seront prévues :

- La première, **le mercredi 8 juin 2022 en avant-midi, à 8 h.** Cette séance s'adresse à tous les étudiants éligibles.
- La deuxième, **le mercredi 8 juin 2022, en après-midi, à 13 h 30.** Cette séance s'adresse aux étudiants pour lesquels plus d'un examen de reprise est requis.

### *L'horaire des examens de reprise*

Veuillez prendre note que l'horaire des examens de reprise sera disponible, sur Omnivox et sur le site web du collège, **le mardi 7 juin 2022, en avant-midi.**